



Annecy Lac Pêche

A.L.P. - ANNECY LAC PECHE

Compte rendu

Date : 23 mai 2017

Référence : 2017.04.005
Version : 1.0

Objet : Conseil d'administration (CA) d'Annecy Lac Pêche (ALP)

Date : 23 mai 2017 à 18 h 30

Lieu : Salle de réunion de l'ALP

Présents :

- P. BOUTILLON
- P. BOUCHARD
- R. DECARRE
- JP DUFRESNE
- JP DURAND
- JL. GASSMANN
- C. GRISOLET
- A. LAINE
- G. LAMOUILLE
- C. LAUGIER
- R. LOSTE
- Y. MAGNANI
- B. MAGNIN
- P. STRAPAZZON
- J. ZAMBIANCHI
- G. ZAMBIANCHI

Excusés :

- R. VALLA
- JF. FONTAINE
- A. CHAMPRENAUT
- P. DARSY
- P. DEKETELAERE

Destinataires : Participants + excusés

Copies :

1. CR DE LA REUNION DU 27/04 AU SILA

Une réunion a eu lieu le 27/04 au SILA avec les usagers du lac

Mme Lutz : maire de Doussard a pris de parole pour confirmer qu'elle ne procédera à aucune création de port à sec. L'actuel projet se limite au déplacement de certains bateaux.

Le Président du SILA, M. Bruyère a indiqué qu'il a envoyé une lettre au Préfet de Haute Savoie pour demander une étude en vue de limiter la puissance à 100 CV comme cela a été fait au niveau du lac d'Hourtin-Carcans.

La DDT 74 a indiqué qu'elle interdirait la construction de ports à sec au niveau du lac d'Annecy.

Il a été constaté une « certaine ubérisation » du lac d'Annecy, avec la location par des particuliers de leurs propres bateaux.

2. PROJET D'INSTALLATION DE POMPES A CHALEUR

Un projet d'installation de pompes à chaleur est en cours au niveau du site de l'ancien hôpital d'Annecy. Débit de pompage et de rejet de 500 m³ / heure.

Un avis a été demandé à l'ALP sur la réalisation de ce projet et les réserves qu'elle aurait.

Le projet de pompes à chaleur permettrait d'économiser 1000 tonnes de CO₂ rejetés. Une installation complémentaire d'une chaufferie au gaz sera réalisée, afin de pouvoir répondre au besoin d'un chauffage pendant les périodes de fortes gelées.

L'ALP a les réserves suivantes au niveau du projet d'installation de pompes à chaleur hydraulique :

- Quelle serait réellement l'augmentation de la température du lac dans la zone de rejet ?
- L'impact écologique a été visiblement mal étudié. L'ALP juge qu'il convient d'effectuer une réelle étude d'impact écologique sur le lac
- La proposition d'un rejet effectué à 7 m de profondeur a été jugée trop faible : à déporter au minimum à une profondeur de plus de 20 m : attention aux impacts sur les herbiers en surface et en profondeur

3. POINT SUR L'INVENTAIRE DES PORTS

Une réunion de travail a eu entre Mme Nuty de la DDT 74 et l'ALP (Yann et Pierre).

La DDT 74 confirme qu'elle interdira la construction des ports à sec.

Une nouvelle demande de Permis de construire a été effectuée dans la zone Nn du PLU de Saint Jorioz et a été refusée par la DDT 74

Un Inventaire des ports sera effectué conjointement entre la DDT 74 et l'ALP.

Principe de la signature d'une convention entre l'ALP et la DDT 74.

Répartition du travail entre les membres de l'ALP.

- Port de Sévrier : Jean Paul + Roland
- Port de Saint Jorioz : Guy Lamouille et Jean-Philippe
- Port à Duingt : Patrick Bouchard
- Port d'Annecy + canal du Vassé : Alain Lainé
- Annecy le Vieux : Bernard Carraz
- Port de Veyrier : Philippe Strapazzon
- Port de Menthon Saint Bernard : Philippe
- Port de Talloires / Angon : Patrick Bouchard + Patrick Deketelaere
- Port de Doussard : Gilbert

Une réunion sur l'inventaire des ports se déroulera dans les locaux de l'ALP le lundi 5 juin à 18 h 30

4. POINT SUR LA REVUE DE L'ALP

Articles rédigés au plus tard pour le 15 septembre

5. JOURNEE DE DETENTE DE L'ALP DU 27/08

Organisation par l'ALP (Jean Philippe : maitre de cérémonie) d'une journée de détente le 27 août le midi à la salle des gentianes à Saint Eustache.

Repas sur la base d'un barbecue : plancha. Jean Philippe emmène la viande et l'ALP le vin.

Participation des bénévoles de l'ALP pour la confection des salades et des desserts.

Un tableau sera envoyé prochainement pour décider qui amène quoi.

6. ORGANISATION DE L'OPEN BROCHET EN FLOAT TUBE

Organisation de l'open brochet en Float Tube le 4 juin au niveau de la commune de Duingt :

- 50 concurrents inscrits
- Frais de participation au concours : 30 €/ participants
- 5 barques prévues pour l'encadrement
- Bénévoles souhaités pour monter les tentes : sur place à 6 heures le matin
- Sono prévue par Romain
- Déficit éventuel pris en charge par l'ALP
- Organisation d'un repas : repas traiteur Paella + dessert avec cubi de vin
- Réservation de la pelouse à côté de la petite fringale.

7. PARTICIPATION DE L'ALP A LA FETE DU NAUTISME DU 17 JUIN

L'ALP participera la fête du nautisme qui se déroulera le 17 juin à Sévrier.

Principe d'une utilisation du bateau école pour la découverte de la pêche en montrant le matériel et les sondeurs

2 pilotes du bateau de l'ALP :

- Guy Lamouille : matin
- Patrick Bouchard : après-midi

Principe de rotation entre une demi-heure et 1 heure

RDV sur place : 9 heures le matin.

8. DISCUSSIONS SUR L'AUGMENTATION DE LA TAILLE DE L'OMBLE

Le CA envisage la possibilité d'augmenter la taille de l'omble. Ce point sera discuté lors du prochain CA

8. QUESTIONS DIVERSES

a) Retour sur la lettre de l'ALP auprès des associations sur la limitation de la puissance des moteurs : signataires : FRAPNA, Fédération de Pêche de Haute Savoie, LPO, Annecy Environnement, Communauté départemental de natation, comité d'aviron de Haute Savoie, ALP, Rive Ouest Environnement.

Les clubs de voile et de plongée n'ont pas souhaité signer la lettre

b) Organisation d'une sortie pour les enfants du CM2 de l'école de Saint Jorioz : **sortie annulée par l'école** : motif : manque de personnel au niveau administratif pour solliciter les parents des enfants

c) Mail adressé aux pêcheurs de l'ALP : signaler aux pêcheurs de l'ALP que des boucles sont disponibles au niveau des ports, dont Saint Jorioz

d) Pêcheur à la traine avec 7 cannes : un voilier a emmené les cuillères d'un pêcheur à la traine. Cela a généré un conflit avec le club de voile : 240 € de cuillères nacrées de perdues. La Somme a été jugée plausible au regard du coût des cuillères en nacre.

e) Problème de place au local de Sévrier : club de voile. Plus de place pour l'ALP.
Problème à solutionner avec le club de voile de Sévrier

f) Bâche du bateau de l'ALP a été enlevée : à vérifier régulièrement

9. DATES DES PROCHAINS CA

- Mardi 20/06/2017